



Réunion de bureau
-
22 janvier 2013
Espace Jeanne Champillou, Olivet

<i>Etaient présents</i>		
M. Hugues SAURY	Conseiller Général /Président de la CLE	Conseil Général
M. Michel ROQUES	Elu / Vice-président de la CLE	AggLO
M. Jean-Claude HENNEQUIN	Adjoint au Maire	Saint-Pryvé-Saint-Mesmin
Mme Anne d'AUX	Conseillère déléguée	Orléans
M. Jean-Marc GIBEY	Maire	Jargeau
M. Jean-Luc BRINON	Conseiller municipal	Tigy
M. Benoît LAMBERT	Agriculteur	Chambre d'Agriculture
M. Jean-Claude BENNERY	Président	ASRL
M. Maurice DUBOIS	Président	Syndicat Départemental de la Propriété Privée Rurale du Loiret
Mme Aurélie PRINGOLLIET	Chargée de mission politique de l'eau	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Centre (DREAL)
M. Jean-Luc GOUBET	Chef de service	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
<i>Etaient excusés</i>		
M. Patrick RABOURDIN	Président / Vice- président de la CLE	SIBL
M. Jean-François CHAUVET	Chef du service eau, environnement et forêt	Direction Départementale des Territoires du Loiret (DDT)
M. Cyrille RENARD	Président	APSL

Personnes présentes en appui technique :

Mme Carine BIOT	Animatrice CLE	Etablissement public Loire
M. Stéphane THAUVIN	Garde-rivière	ASRL
M. Franck PARE	Inspecteur de Salubrité du Pôle Environnement Hygiène	ville d'Orléans
Mme. Mélanie HOVAN	Conseillère environnement	Chambre d'Agriculture du Loiret

Ordre du jour :

1. Travail sur le CCTP de l'étude pollutions diffuses
2. Actions 2013 espèces invasives
3. Avis de la CLE sur les questions importantes du SDAGE
4. Points divers

M. Hugues SAURY, Président de la CLE ouvre la séance du bureau à 18h00 et présente ses vœux à l'assemblée.

1. Travail sur le CCTP de l'étude pollutions diffuses

Durée de l'étude : 16 mois ; plus de détails dans le power-point

2. Actions 2013 – Espèces invasives

Le stagiaire sera recruté par l'Ep Loire.

3. Avis de la CLE sur les questions importantes du SDAGE

L'animatrice présente le cadre et l'objectif de cette consultation (cf power-point). La CLE est consultée sur 4 questions importantes.



4 questions importantes retenues



Qualité des eaux

Que faire pour garantir des eaux de qualité pour la santé des hommes et la vie des milieux aquatiques, aujourd'hui et pour les générations futures ?



Milieux aquatiques

Comment préserver et restaurer des milieux aquatiques vivants et diversifiés, des sources à la mer ?



Quantité d'eau

Comment partager la ressource disponible ? Comment adapter les activités humaines aux inondations et aux sécheresses ?



Gouvernance

Comment s'organiser ensemble pour gérer l'eau et les milieux aquatiques sur les territoires, aujourd'hui et pour demain ? Comment mobiliser nos moyens de manière équitable et efficace ?

L'objectif de ces questions importantes et de cette consultation est de faire émerger les dispositions du futur SDAGE dans différents domaines. Cela permet de remettre à plat les différentes thématiques mais aussi d'en faire émerger de nouvelles par exemple la pollution médicamenteuse, le changement climatique, la continuité écologique, qui n'apparaissent pas forcément dans les précédents SDAGE.

L'avis qui nous est demandé est le suivant :

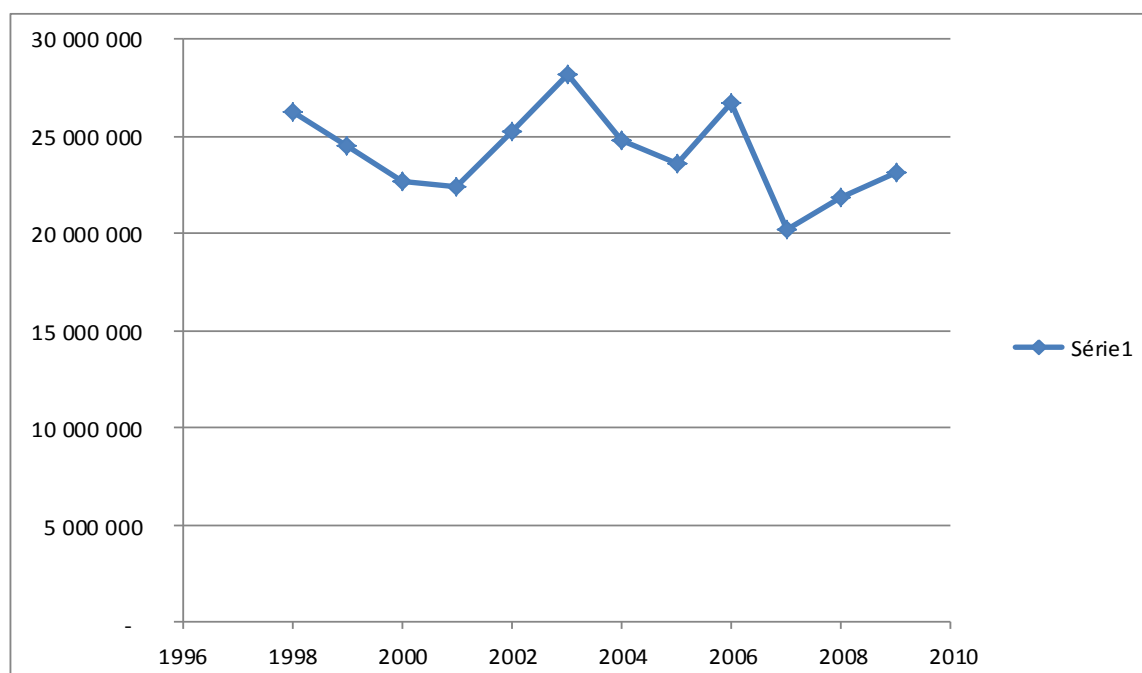
- Etes-vous d'accord avec les questions identifiées par le Comité de Bassin ?
- Y-a-t-il d'autres questions importantes pour aller vers le bon état des eaux ?
- Etes-vous d'accord avec les pistes d'action proposées pour répondre à ces questions ?
- Certaines pistes sont-elles plus importantes que d'autres ?
- Faut-il explorer d'autres pistes ?

Ces questions sont posées à la CLE par rapport aux enjeux du SAGE mais il est également possible de répondre à l'enquête de manière individuelle et personnelle.

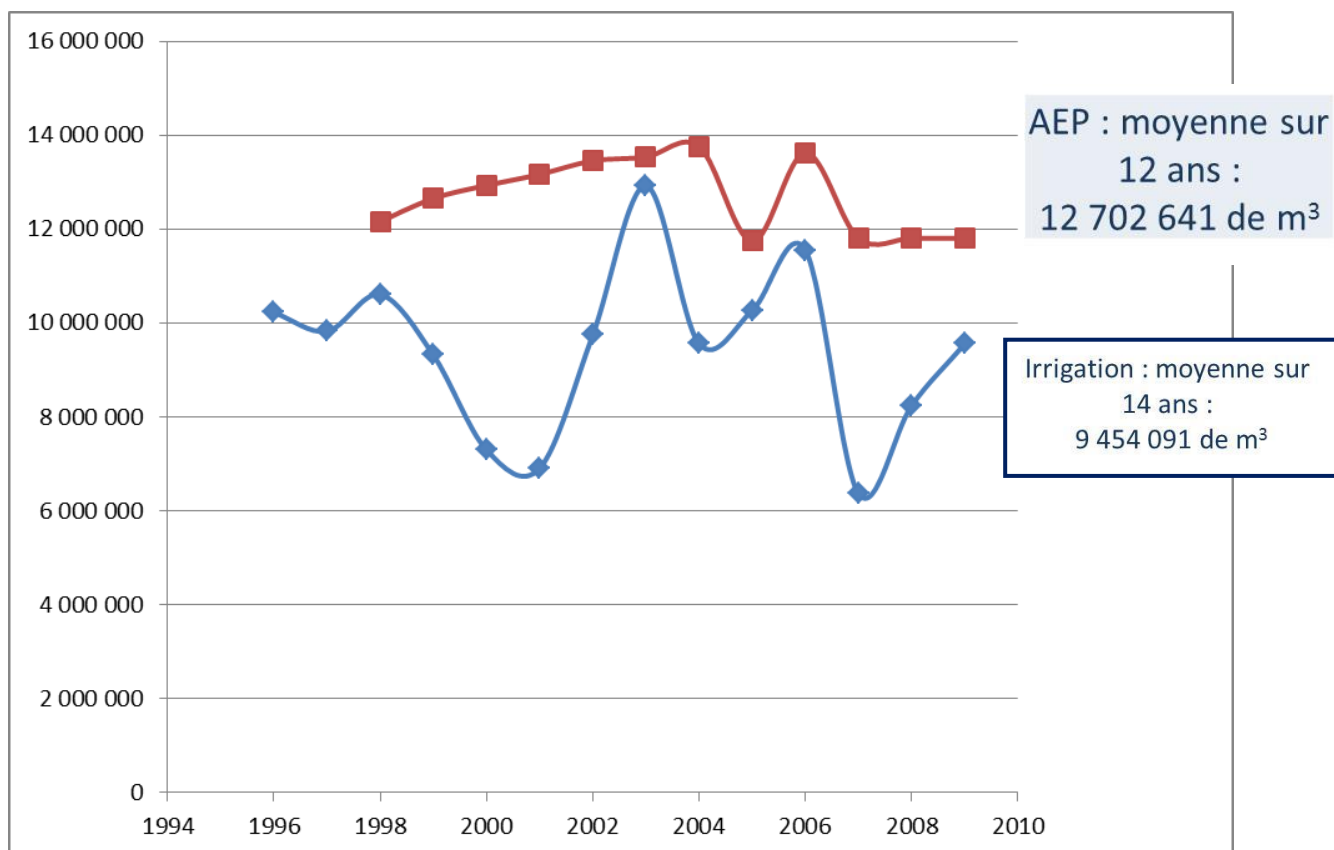
4. Points divers

Evolution des prélèvements depuis 14 ans sur le territoire du SAGE

Les chiffres ont pu être obtenus auprès de l'Agence de l'Eau, ceux-ci ne regroupent que les prélèvements soumis à autorisation et déclaration (eau potable, industriels et agriculteurs) et ne concernent donc pas les prélèvements des particuliers dont l'impact n'est pas mesurable. La moyenne annuelle sur ces 14 années est de 24 M³ de m³ avec des variations annuelles fortes.



Si l'on zoome sur l'alimentation en eau potable, on remarque une augmentation jusqu'en 2006 (excepté 2005) puis une baisse à partir de 2007 avec une stabilisation en-dessous de la barre des 12 millions de m³.



Concernant les forages agricoles, les variations annuelles sont beaucoup plus importantes étant dues principalement aux aléas climatiques, la sécheresse de 2003 ressortant bien par exemple. Ainsi les prélèvements peuvent varier d'environ 6 M° de m3 à 13 M° de m3. Cependant aucune tendance à la hausse ou à la baisse n'est détectable, la moyenne est située aux alentours de 9.5 millions de m3.

Pour conclure sur l'ensemble des prélèvements, il ne ressort pas de tendance particulière à la hausse comme à la baisse, les variations étant principalement calquées sur les variations des prélèvements agricoles.

Test de nouvelles hypothèses par M. Binet.

L'animatrice propose de tester 2 nouvelles hypothèses

L'impact des prélèvements agricoles sur la ressource en période d'étiage et la sensibilité du modèle afin de voir s'il est nécessaire ou non de mettre à jour la carte piézométrique datant de 1966.

Restitution des échanges suite aux rencontres avec l'Agence de l'Eau et la Région Centre

La Région souhaiterait la mise en place d'un contrat ambitieux regroupant l'ensemble des thématiques du SAGE (même celles non financées par la Région) et plusieurs maîtres d'ouvrage.

L'Agence a l'habitude de travailler en général sous forme d'un contrat monothématique (milieux naturels, pollutions diffuses) avec un maître d'ouvrage.

Un point est fait sur la problématique des SPANC, l'assainissement non collectif représentant un enjeu du SAGE. L'assainissement non collectif au-delà de la problématique de la qualité des eaux est selon un membre aussi un problème social car la mise aux normes peut coûter

extrêmement chère (jusqu'à 15-20 000 euros). Cependant, des efforts doivent aussi être faits par les particuliers car les doses de nitrates en sortie d'installation sont importantes.

A noter que les actions inscrites dans le contrat territorial ouvrent droit aux financements de l'Agence de l'Eau.

Un des problèmes récurrents du SAGE reste l'assainissement des eaux pluviales.

La prochaine étape dans la construction de ce futur contrat territorial est le 2 avril prochain, l'animatrice invite les membres intéressés à y participer. Cette réunion regroupera les principaux financeurs (Agence de l'Eau, Région, Conseil Général). Il est important que les autres acteurs soient présents également, notamment l'Agglo.

L'objectif de la réunion sera de fixer un calendrier et de décider des grandes thématiques à inclure au sein du contrat.

Enquête Synergies

Celle-ci touche à sa fin et quelques diapositives présentent les pistes d'action pour faciliter le passage en mise en œuvre du SAGE.

Le bureau d'études se propose de venir échanger avec le bureau de la CLE sur ces pistes d'actions.

D'autres points divers sont présentés

- l'APSL souhaite présenter en CLE le projet qu'elle conduit actuellement sur le bras de Bou.
- Un courrier co-signé LNE et SAGE va être envoyé pour inciter les communes du SAGE ne l'étant pas encore à s'engager dans l'opération « 0 pesticide ».
- site internet et logo : l'animatrice informe les membres qu'un stagiaire communication sera présent à l'Ep Loire durant 4 mois et l'une de ses missions sera de construire le site internet du SAGE.

Calendrier :

13 février : bureau (à confirmer selon ODJ sinon tout début avril)

2 avril : réunion sur le contrat territorial

5 avril : visite du barrage de Villerest

10 avril : séance plénière de la CLE

L'ordre du jour étant épuisé, M. Saury clôture la séance à 19h50.

Hugues SAURY

**Président de la CLE
du SAGE Val Dhuy - Loiret**